



Contact: Nicole Gesret
Directrice Exécutive Marketing & Communications
nicole.gesret@aig.com
Tel: 01 49 02 48 23

Paris, le 26 septembre 2017

AIG : « L'assurance garantie de passif est arrivée à maturité »

Intervenant en assurance de **garantie de passif** depuis la fin des années 1990, AIG a conseillé acheteurs et vendeurs dans le cadre de plus de 2 500 transactions de fusions – acquisitions à travers le monde. Fort de cette expertise, AIG vient de publier un nouveau **rapport d'analyse sur la garantie de passif**.

L'analyse par AIG des sinistres d'assurance garantie de passif révèle un marché arrivé à maturité :

- **malgré l'incertitude qui pèse sur les perspectives économiques et politiques de certaines régions, le nombre de fusions et acquisitions reste très élevé dans le monde**
- **l'assurance garantie de passif continue de progresser et sa couverture de s'étendre**
- **les sinistres traités et les indemnités versées croissent également de manière sensible**

Pour en savoir plus, nous vous invitons à découvrir l'intégralité du Rapport d'Expertise Sinistres AIG, « *L'assurance garantie de passif est arrivée à maturité* » :

<https://www.aigassurance.fr/entreprises/produits-et-services/fusions-et-acquisitions>

###

American International Group, Inc. (AIG) est l'un des leaders mondiaux de l'assurance. Fondées en 1919, les sociétés membres d'AIG aujourd'hui, offrent une vaste gamme d'assurance dommages et responsabilité, d'assurance-vie, produits de retraite et d'autres services financiers à des clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces offres comprennent divers produits et services qui aident les entreprises et les particuliers à protéger leurs actifs, à gérer les risques et assurer la sécurité de la retraite. Les activités principales d'AIG comprennent l'assurance des risques d'entreprises et des risques des particuliers, ainsi que diverses opérations. L'assurance des risques d'entreprises comprend : les assurances de responsabilités et les lignes financières, ainsi que les risques dommages et spéciaux. L'assurance de particulier comprend : l'assurance individuelle et les programmes affinitaires. AIG est cotée en bourse à New-York (NYSE) et Tokyo.

Pour plus d'informations sur AIG, vous pouvez visiter notre site internet : www.aig.com, ou encore nous retrouver sur You Tube : www.youtube.com/aig, Twitter : @AIGinsurance www.twitter.com/AIGinsurance, LinkedIn : www.linkedin.com/company/aig

AIG est le nom commercial du réseau mondial d'assurance dommages et responsabilité, vie et retraite d'American International Group Inc. Les produits et services sont fournis par des filiales ou sociétés affiliées d'American International Group, Inc. A travers l'ensemble des pays de l'Union Européenne (UE) et la Suisse, les assurances sont portées par AIG Europe Limited. Les produits et services sont soumis à la réglementation locale, susceptibles de varier selon les pays et peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays. Les produits et services hors assurance peuvent être fournis par des tiers. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande.